

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW – Code 01 et hebdomas régionaux**

Tempête hivernale majeure au Québec Le Ministère au travail

Gatineau, le 12 février 2019 – Selon les prévisions d'Environnement Canada, une tempête hivernale touchera plusieurs régions du Québec, mardi soir et mercredi. De la neige abondante et des vents violents affecteront grandement les déplacements sur plusieurs des principaux axes routiers québécois.

Le ministère des Transports assurera les opérations d'entretien requises afin de réduire les impacts des conditions hivernales sur les déplacements. Ainsi, tout au long des précipitations, les équipements nécessaires seront déployés sur le réseau routier afin de limiter l'accumulation de neige sur la chaussée et d'appliquer les produits fondants ou abrasifs nécessaires. Par la suite, le Ministère mettra en œuvre les moyens appropriés afin que la chaussée soit dégagée de toute neige et de toute glace le plus rapidement possible.

Par ailleurs, une surveillance accrue du réseau routier sera effectuée.

Le Ministère invite les automobilistes et les conducteurs de véhicules lourds à faire preuve d'une grande prudence et adapter leur conduite en fonction des conditions routières. Par ailleurs, les déplacements non essentiels devraient être devancés ou reportés.

Faits saillants :

Conseils aux usagers :

- Avant de prendre la route, les usagers doivent :
 - se renseigner sur les conditions de la chaussée et les conditions de visibilité sur les différentes plateformes du Québec 511 (Web, application mobile, téléphone);
 - s'assurer que leur véhicule est bien préparé pour affronter les rigueurs de la saison froide et équipé d'une trousse de secours;
 - déneiger complètement leur véhicule en faisant le tour des vitres, des rétroviseurs, du toit, du capot, des phares et de la plaque d'immatriculation.
- Pendant leurs déplacements, les usagers doivent :
 - adapter leur vitesse en fonction des conditions météorologiques et routières;
 - garder une distance sécuritaire entre leur véhicule et celui qui le précède;
 - faire preuve de patience en présence des véhicules d'entretien hivernal et s'assurer d'être visibles pour leurs conducteurs : ces mastodontes comportent des angles morts dont on doit se méfier!

Entretien des routes

- Le Ministère est responsable de l'entretien de plus de 32 000 kilomètres de routes.
- Cet hiver, le Ministère investira quelque 275 millions de dollars pour effectuer les opérations de déneigement et de déglacage des routes.
- Au total, plus de 1 600 camions sont affectés à l'entretien hivernal du réseau du Ministère.
- Chaque hiver, le Ministère utilise environ 800 000 tonnes de sel et 1 100 000 tonnes d'abrasifs afin d'assurer des déplacements sécuritaires.

Liens connexes :

- www.quebec511.info
- [Page Web – Sécurité en conditions hivernales](#)
- [Alertes météo publiques pour le Canada - Environnement Canada](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

– 30 –

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724